

qu'une raison, mais c'est une raison pour laquelle la situation a été mauvaise à Saint-Jean et à Halifax. M. J. G. Farquhar, représentant spécial de la Foire canadienne internationale du commerce, a présenté, il y a peu de temps, un rapport qui a paru dans un récent numéro du *Loyalist*, journal publié à Saint-Jean. Voici comment l'article est intitulé:

— Lourde perte pour le port: les cargaisons diminuent de 464,000 tonnes.

Il s'agit du port de Saint-Jean. L'article se poursuit dans les termes suivants:

Bien que les importations aient accusé une augmentation encourageante de 50,000 tonnes en 1953 et que les exportations de céréales aient augmenté sensiblement, les exportations de marchandises générales ont diminué de 464,000 tonnes ou d'environ 35 p. 100.

Il parle ensuite de la cessation du plan Marshall, qui n'a vraiment guère à voir au sujet en ce qui concerne le port de Saint-Jean. Mais il reste que les importations et les exportations de marchandises acheminées par le port de Saint-Jean ont diminué d'environ 35 p. 100, ce qui est une proportion très élevée, comme tous le reconnaîtront, j'en suis sûr.

Je pourrais aussi parler de l'exploitation forestière, des états de mines et de la perte de cette industrie au Nouveau-Brunswick. J'ai déjà parlé de la chose à la Chambre et notre parti s'est prononcé sur la question à plusieurs reprises. Nous avons signalé qu'il nous était presque impossible, à cause des difficultés relatives à la convertibilité du sterling, de vendre notre bois et nos états de mines en Grande-Bretagne. Cette situation entraîne beaucoup de chômage dans notre région du pays.

L'autre jour, l'honorable représentant de Charlotte (M. Stuart) a parlé de l'industrie de la pêche; je n'ai donc pas l'intention d'en parler cet après-midi. D'autre part, l'honorable représentant de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) a traité à fond les problèmes de l'industrie minière des provinces Maritimes. La situation est passablement la même dans toutes les provinces Maritimes et surtout dans ma propre province du Nouveau-Brunswick. Je ne voudrais pas peindre un tableau trop sombre. Je sais qu'il y a du chômage saisonnier dans notre province et dans notre région presque tous les ans, mais je signale que le chômage a présentement atteint un point qui ne s'explique pas par les conditions saisonnières. Il faut prendre des mesures pour remédier à la situation.

Que se produit-il lorsque nos gens perdent leur emploi? Nous avons connu le chômage au cours des périodes de plus grande prospérité. Il y a eu des périodes de prospérité au Canada depuis la dernière guerre, mais bon

[M. Brooks.]

nombre de nos gens ont dû immigrer en Ontario, Québec et dans d'autres régions du pays, afin d'obtenir du travail. Il n'y a qu'une alternative: se rendre dans d'autres régions du pays ou s'engager dans l'armée.

Dimanche dernier j'ai rencontré, rue Elgin, un jeune homme en uniforme. Je ne le connaissais pas, mais il m'a reconnu. Il m'a dit qu'il avait séjourné au centre d'instruction élémentaire de Fredericton, durant la guerre. Il venait de Moncton et se rendait à Petawawa. Je lui ai demandé quand il s'était engagé. Il m'a répondu qu'il avait perdu son emploi au service du National-Canadien à Moncton et qu'il se rendait à Petawawa, en compagnie de quatre autres jeunes gens, afin de s'engager dans l'armée. Il s'agit d'un jeune homme marié, de 35 ans, père de deux enfants. Il a ajouté qu'en plus de travailler pour les chemins de fer il avait passé trois ans comme apprenti cheminot. Cet homme a dû abandonner un emploi dont il avait fait son métier. Il s'est maintenant engagé dans l'armée et est parti pour Petawawa. Ce sont là les résultats naturels de la situation que je viens d'exposer.

Que dit le ministre du Travail (M. Gregg) du chômage et de la responsabilité du Gouvernement? Je me permets de citer un paragraphe consigné à la page 2210 des *Débats* du 15 février:

Les provinces ont pour tâche d'aider à préserver ces personnes de la misère. Pour ma part, je n'ai aucunement lieu de croire que ce n'est pas ce que tâchent d'accomplir les provinces cet hiver, partout où cela leur paraît s'imposer.

J'admets que les provinces ont certaines responsabilités. Il n'y a aucunement lieu d'en douter. Cependant, tous ces cas de chômage que j'ai signalés sont tous attribuables à la ligne de conduite du gouvernement fédéral. Ils ne sont d'aucune façon attribuables au gouvernement provincial. Je soutiens que toute la responsabilité à l'égard du chômage qui règne au pays actuellement retombe sur le gouvernement fédéral. Il est très bien de dire que certaines responsabilités incombent aux gouvernements provinciaux. Les gens vivant dans les provinces sont incapables d'en sortir, et il faut que les provinces les aident de quelque façon. Pour ce qui est de la responsabilité fondamentale, je soutiens qu'elle incombe entièrement au gouvernement fédéral.

Prenons par exemple, Marysville, centre industriel. Pour ce qui est du gouvernement provincial, il n'est nullement responsable de ce qui y est survenu. Je sais que le gouvernement provincial, probablement de concert avec le ministre du Travail, s'y emploie de son mieux. Il s'efforce de persuader quelque autre industrie d'aller s'établir dans cette